



vous accompagner

«Cultiver son bien-être au travail»

■ Prendre conscience des contraintes de son activité
et développer ses ressources





Pour échanger

- ▶ mettre en commun des problématiques de travail et échanger sur ses pratiques pour progresser collectivement.

Pour se former

- ▶ acquérir les capacités d'analyse de son activité en lien avec les facteurs de stress.

Pour agir

- ▶ identifier les pistes de progrès sur son exploitation et engager les actions nécessaires pour améliorer son organisation et son bien-être au travail.

Un peu de temps pour vous, avec d'autres...

- ▶ vous êtes exploitant agricole ;
 - ▶ vous voulez faciliter votre organisation et préserver votre santé ?
- Prenez un temps privilégié pour échanger, faire le point et améliorer votre situation professionnelle.

Une session animée par qui ?

- ▶ un ergonomiste ;
- ▶ un conseiller en prévention des risques professionnels.

Où et comment ?

- ▶ à proximité de chez vous ;
- ▶ accompagnement composé de temps d'échanges en collectif et de temps de travail pratique en binôme ;
- ▶ les groupes sont composés de 6 à 10 personnes max ;
- ▶ les assurés peuvent s'inscrire directement ou être orientés par un professionnel de la MSA : le médecin du travail, l'infirmier, les conseillers du secteur (travailleur social, conseiller en prévention, conseiller en protection sociale).

Les témoignages



Fanny, agricultrice en polyculture-élevage

La formation m'a permis de prendre du recul sur mon travail. J'ai ainsi pu identifier des problématiques que je ne voyais pas au quotidien et y trouver des solutions. J'ai aussi fait la connaissance d'autres agriculteurs avec qui j'ai eu des échanges très enrichissants !

Philippe, agriculteur en grandes cultures

Grâce aux exercices et aux outils d'analyse utilisés tout au long de la formation, j'ai compris quels étaient les leviers pour être plus efficace et plus serein dans mon travail.



UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT :

► proposé par le service Santé Sécurité au Travail et l'Action Sanitaire et Sociale de la MSA Marne Ardennes Meuse ;

► alternant accompagnement collectif et individuel ;

► animé par un ergonomiste et un conseiller en prévention

► réparti en 6 séances sur une période de 4-5 mois ;

► en groupe de 6 à 10 personnes ;

► accessible quels que soient votre activité, votre âge, votre expérience et votre niveau de formation.

Renseignements auprès de :

Christelle HALIPRÉ

06 08 23 69 59 - halipre.christelle@mam.msa.fr

Inscriptions auprès de :

Carole HOUDE

Service Santé Sécurité au Travail
03 26 40 87 78 - houde.carole@mam.msa.fr